

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2020

OBJET :

Demande de domiciliation

Rapporteur : M. Le Président

Délibération n°4

EXPOSE DES MOTIFS

Le Code de l'action sociale et des familles dispose à son article L264-1 que : « Pour prétendre au service des prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, à l'exercice des droits civils qui leur sont reconnus par la loi, ainsi qu'à la délivrance d'un titre national d'identité, à l'inscription sur les listes électorales ou à l'aide juridictionnelle, les personnes sans domicile stable doivent élire domicile soit auprès d'un centre communal ... L'organisme compétent pour attribuer une prestation sociale légale, réglementaire ou conventionnelle est celui dans le ressort duquel la personne a élu domicile. ».

Or, M. Jean-François PELTIER a sollicité le Centre Communal d'Action Sociale pour y élire domicile. Le demandeur qui exerce une activité professionnelle sur le territoire communal, répond donc aux critères pour être domicilié au CCAS, conformément à l'article R264-4 du Code de l'action sociale et des familles.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'accepter la domiciliation de M. Jean-François PELTIER au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 26 juin 2020.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 23 JUIN 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	16
Nombre de votants	16

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENTE :

Mme Françoise VIRIOT.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

